

DEMANDE DE DEROGATION

POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction

des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

Ou Dénomination (pour les personnes morales) : **Grand Port Maritime Guyane**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : **PORT DE DEGRAD DES CANNES**

Commune : **Rémire-Montjoly**

Code postal : **97354**

Nature des activités : **Service auxiliaire des transports par l'eau (5222Z)**

Qualification :

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Urubu à tête rouge <i>Cathartes aura</i>	Indéterminable	Survol, se nourrit / chasse sur le site
B2 Grand urubu <i>Cathartes melambrotus</i>	Indéterminable	Survol, se nourrit / chasse sur le site
B3 Urubu noir <i>Coragyps atratus</i>	Indéterminable	Survol, se nourrit / chasse sur le site
B4 Balbuzard pêcheur <i>Pandion haliaetus</i>	Indéterminable	Survol, se nourrit / chasse sur le site
B5 Naucler à queue fourchue <i>Elanoides forficatus</i>	Indéterminable	Survol, se nourrit / chasse sur le site
B6 Petit-duc de Watson <i>Megascops watsonii</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B7 Chevêchette d'Amazonie <i>Glaucidium hardyi</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite). Se nourrit dans les lisières et zones ouvertes.
B8 Coquette huppe-col <i>Lophornis ornatus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain en périphérie directe (or emprise détruite)
B9 Tamatia pie <i>Notharchus tectus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B10 Faucon des chauves-souris <i>Falco rufigularis</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B11 Grisin sombre <i>Cercomacroides tyrannina</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B12 Grimpar barré <i>Dendrocolaptes certhia</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B13 Grimpar lancéolé <i>Lepidocolaptes albolineatus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B14 Tyranneau à miroir <i>Tolmomyias assimilis</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).

B15 Tyran grisâtre <i>Rhytipterna simplex</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B16 Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>	Indéterminable	Se nourrit / chasse sur les zones ouvertes du site
B17 Microbate à long bec <i>Ramphocaenus melanurus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B18 Tohi silencieux <i>Arremon taciturnus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B19 Onoré rayé <i>Tigrisoma lineatum</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B20 Aigle tyran <i>Spizaetus tyrannus</i>	Indéterminable	Survole, se nourrit / chasse sur le site. Reproduction possible en périphérie (or emprise détruite).
B21 Épervier nain <i>Accipiter superciliosus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B22 Chouette mouchetée <i>Ciccaba virgata</i>	Indéterminable	Un individu nichant possiblement en forêt, entendu côté ouest de la route (or emprise détruite).
B23 Ibijau gris <i>Nyctibius griseus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B24 Martinet de Cayenne <i>Panyptila cayennensis</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B25 Colibri topaze <i>Topaza pella</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B26 Ariane à gorge rousse <i>Hylocharis sapphirina</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B27 Tamatia à gros bec <i>Notharchus macrorhynchos</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B28 Caracara du Nord <i>Caracara cheriway</i>	Indéterminable	Survole, se nourrit / chasse sur le site. Reproduction possible en périphérie (or emprise détruite).
B29 Todiostre zostérops <i>Hemitriccus zosterops</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B30 Tyranneau olivâtre <i>Rhynchocyclus olivaceus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B31 Microbate à collier <i>Microbatas collaris</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B32 Coquette à raquettes <i>Discosura longicaudus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B33 Sporophile faux-bouvron <i>Sporophila bouvronides</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe. Utilise les zones ouvertes et bords de route
B34 Platyrhinque à cimier blanc <i>Platyrinchus platyrhynchos</i>	Indéterminable	Un couple niche possiblement en forêt côté ouest de la route (or emprise détruite).
B35 Bécarde du Surinam <i>Pachyramphus surinamus</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B36 Dacnis à coiffe bleue <i>Dacnis lineata</i>	Indéterminable	Nicheur possible à certain sur le site ou en périphérie directe (or emprise détruite).
B37 Grèbe minime <i>Tachybaptus dominicus</i>	Indéterminable	Se nourrit sur le petit bassin à l'est de la route. A priori, pas de nidification.
B38 Bruant chingolo <i>Zonotrichia capensis</i>	Indéterminable	Se nourrit sur les bords de route. Niche possiblement dans le secteur (or emprise détruite)
B39 Tayra <i>Eira barbara</i>	Indéterminable	L'espèce est présente dans les environs du projet. Elle utilise possiblement à certainement les boisements du site.
B40 Lézard coureur galonné <i>Cnemidophorus lemniscatus</i>	Indéterminable	L'espèce est présente sur les zones de lisières et les zones ouvertes du site. Reproduction possible à certaine dans l'emprise.
B41 Podocnémide de Cayenne <i>Podocnemis unifilis</i>	Indéterminable	Présente dans les anciennes barranques marécageuses du site. Utilisation possible des bassins en eau au nord du site.

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION *

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Protection de la faune sauvage | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire des populations | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude éco éthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Motifs d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Autre | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | | |
| Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> | | |

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Création d'un port sec.

Portée locale.

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

- Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :
- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
- S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...
- S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :
- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec époussette Pièges préciser :
- Autres moyens de capture Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser : Destruction potentielle lors des phases de défriche
NB : Seules les espèces surlignées en bleues sont possiblement concernées par ce type de destruction
- Destruction des oeufs Préciser : Destruction potentielle lors des phases de défriche
NB : Seules les espèces surlignées en bleues sont possiblement concernées par ce type de destruction
- Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
- par pièges Préciser :
- par capture et euthanasie Préciser :
- par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : Destruction éventuelle d'individus juvéniles ou à faible mobilité par les engins de génie civil intervenant sur le site. **NB : Seules les espèces surlignées en bleues sont possiblement concernées par ce type de destruction**

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser : Circulation d'engins, éclairages artificiels proche des locaux techniques
- Utilisation d'émissions sonores Préciser : Circulation d'engins pendant les travaux et la phase d'exploitation et émissions sonores liées à la fréquentation humaine du site pendant la phase d'exploitation
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser : Défrichement (réduction d'habitats naturels), présence humaine et autre dérangements anthropiques (risque de perturbation de la reproduction pour les espèces se reproduisant sur le site, risque de destruction non intentionnelle).

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **Défrichement et terrassement prévu en saison sèche**
La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Région administrative : Guyane
Départements : Guyane
Commune : Saint-georges de l'Oyapock
Lieu : A proximité du poste de douane et du port de l'Oyapock (cf Localisation du projet et cartes, dossier d'étude d'impact)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

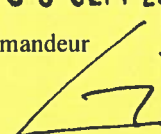
Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :
M.E.01 Evitement de zone humide et des habitats forestiers à fort enjeu de conservation
M.R.01 Phasage des travaux de défriche et terrassement en saison sèche
M.R.02 Intervention d'un expert écologue pour le déplacement d'animaux peu mobiles pendant le défrichement
M.R.03 Choix d'un éclairage des aménagements avec spectre lumineux adapté aux chiroptères
M.R.04 Modification des fossés latéraux au profit de fossés franchissables par la faune
M.A.01 Suivi écologique du chantier
Le détail des mesures est disponible dans le corps du dossier de demande de dérogation.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
Compte-rendu des visites de suivi de chantier (M.A.01)

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux	Fait à Cayenne 30 SEP. 2022 Le Philippe LEMOINE Signature du demandeur  Président du Directoire Directeur Général GPM Guyane
---	---